

INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conforme au Règlement européen (UE) 2016/679

- Vous êtes informé que les données à caractère personnel transmises par vos soins font l'objet d'un traitement par le CABINET JONATHAN SARL au capital de 7.622.45euros, n° RCS 39031562000059 n° FR23390315620 d'identification à la TVA représenté(e) par le représentant légal Situé en son siège 66, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS, établissements secondaires : 63, rue Nationale 78970 MEZZIERES SUR SEINE et 4 bis, rue Victor Beauvils 78440 GARGENVILLE. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 75012016000013068 délivrée par la CCI de Paris Ile de France. N° de téléphone : 0130957873 Adresse électronique : cabinet-jonathan@wanadoo.fr, le délégué à la protection des données (DPO) désigné au sein du CABINET JONATHAN étant le gérant
- Les données obtenues sont nécessaires pour : Dossier de candidature d'un locataire : examiner la solvabilité du candidat locataire dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et du décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution,
- Dossier de caution : examiner la solvabilité de la personne dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location et d'un cautionnement conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et du décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution,
- Prospect vendeur/bailleur pour vente ou location : visiter et évaluer le bien à vendre/louer et proposer les services du cabinet/de l'agence pour sa mise en vente/en location,
- Prospect à la gestion locative : visiter et évaluer le bien et proposer les services du cabinet/de l'agence pour assurer sa mise en location et sa gestion,
- Bon de visite : justifier de l'accomplissement de sa mission auprès du mandant vendeur conformément à l'article 6 de la loi n°70-2 du 2 janvier 1970.
. D'une manière générale, le traitement des données à caractère personnel par le cabinet/l'agence entre dans le cadre de son activité régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce, son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972 et les articles L.561-1 et suivants du code monétaire et financier relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données à caractère personnel pourront être transmises à Service gestion, comptabilité, vente, location du CABINET JONATHAN
 - Propriétaire du bien
 - Acquéreur et locataire
 - Notaire
 - Organisme financier teneur du compte du locataire, de l'accédant ou du propriétaire
 - Auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances
 - Administration fiscale (pour promesse unilatérale de vente devant être enregistrée dans les 10 jours ou pour informer du départ du locataire – article 1686 CGI) etc...
- Les données à caractère personnel collectées seront conservées durant toute la durée de la relation commerciale et pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale conformément à l'article 2224 du code civil et à l'article L561-12 du code monétaire et financier relatif à l'obligation de conservation des informations des clients dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les registres légaux tenus par le Cabinet/l'agence doivent être conservés pendant dix ans (articles 53 et 72 du décret du 20 juillet 1972), les noms et adresses des mandants y figurant seront donc conservés durant toute cette durée. A défaut de conclusion de mandat ou à défaut de location ou d'acquisition, les données seront conservées trois mois sauf renouvellement de la demande durant ce délai ([NS 021 de la CNIL](#)).

- Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel traitées. Vous pouvez demander leur effacement, leur limitation et leur portabilité dans les conditions prévues aux articles 17, 18 et 20 du [Règlement européen \(UE\) 2016/679](#). Vous pouvez exercer votre droit à opposition dans les conditions prévues à l'article 21. Enfin, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment¹, étant entendu que les données à caractère personnel seront nécessaires à la conclusion et l'exécution d'un contrat en conformité avec la loi². Mandat, contrat de location, contrat de vente, promesse de vente, compromis de vente etc...
- Toute réclamation pourra être formulée auprès de la CNIL - 8 rue de Vivienne - 75083 PARIS cedex 02 – tel : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr

Opposition au démarchage téléphonique

Vous êtes est informé de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire : <https://conso.bloctel.fr/>

www.cabinet-jonathan.com

MEZIERES-SUR-SEINE 78970 - 63, rue Nationale - Tél. 01 30 95 78 73 - Fax 01 30 95 56 70 - cabinet-jonathan@wanadoo.fr

GARGENVILLE 78440 - 4, rue Victor Beaufils - Tél. 01 30 93 66 63 - Fax 01 30 93 72 46 - cabinet-jonathan2@wanadoo.fr

PARIS 75008 - 66, avenue des Champs-Élysées - Siège Social

S.A.R.L. au capital de 7622,45€ - RCS Paris B 390 315 620 - siret 390 315 620 000 59 - Code APE 6831Z - TVA FR 23 390 315 620

Carte professionnelle n° CPI 7501 2016 000 013 068 délivrée par la CCI : Paris Ile-de-France - Garantie ALLIANZ PARIS - RCP : ALLIANZ PARIS

1

2